PROGRAMME

Le Règlement de Copropriété : son application et sa mise à jour obligatoire

Date : jeudi 6 juillet 2023, 11h15 - 13h15

Durée : 2H

Lieu : Présentiel à la Maison de la Chimie (28 rue Saint Dominique, 75007 Paris) / Distanciel

Contenu de la formation :

Introduction : la chartre de l'immeuble : le rôle du RCP, de l'EDD
I) L'application du règlement de copropriété

A) Des clauses pouvant restreindre les droits de copropriétaires
B) Des clauses réputées non écrites : de la théorie à la pratique
C) Le recours au RCP pour lutter contre les locations saisonnières

II) La mise à jour du règlement de copropriété

A) Le principe d'intangibilité du RCP et ses exceptions
B) Les modifications du RCP lors de la cession d'une partie commune
C) La mise conformité depuis la loi 3DS : délai, sanctions, mise en œuvre pratique

DELACHAUX Stéphanie

Biographie : Titulaire d'un Master 2 droit privé et professions judiciaires et disposant d'une formation aux modes amiables de résolution des litiges à l'EIMA est avocat à la Cour d'appel de Paris depuis 2012 intervenant principalement en droit de la copropriété.
En tant qu'avocat au sein du cabinet BJA, elle est la référente du pôle copropriété et notamment des dossiers contentieux et des sujets liés à la mise en conformité des règlements de copropriété.

BOHBOT Charles

Objectif pédagogique : Maîtriser les éléments essentiels du règlement de copropriété
Reconnaître une clause sujette à contentieux

Méthode pédagogique : Approche pragmatique de la matière, pédagogie favorisant l'interactivité entre participant et intervenants

Prérequis : être avocat

Public visé : Professionnel du Droit

Niveau :
2 - Approfondissement des connaissances et de la pratique de la matière

Support pédagogique : Un support pédagogique sera remis en fin de formation

Evaluation de la formation : un questionnaire de satisfaction sera envoyé en fin de formation

Tarif : 105 € HT